

MAIRIE DE CARCASSONNE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 30 AVRIL 2026

N°025

OBJET : AFFECTATION ANTICIPÉE DU RÉSULTAT 2025 BUDGET ANNEXE DU STATIONNEMENT			
Nombre de Conseillers en Exercice : 43	Nombre de Membres Présents : 42	Nombre de Membres Votants : 43	Date de la Convocation : 23 avril 2026

L'an deux mille vingt six, le trente avril, à seize heures le Conseil Municipal de la Commune de CARCASSONNE, s'est réuni en session Ordinaire Salle René Nelli - 1er étage ancien Hôtel de Ville, sous la présidence de **Monsieur Christophe BARTHÈS Maire**.

Mme ARCIZET, M. GHISI, Mme DOUTRES, M. DUMONT, Mme FLAMANT, M. MARTINET, Mme DUTA, M. ROUMENOV, Mme ORTA, M. ESCRIVA,
Mme BERNARD, M. NAVARRO, Mme FERON, Mme CLERGUE, M. VAVDIN, M. CASTEL, M. BRÉZET, M. ROGERAT, Mme GUILHEM, Mme POSOCCO, Mme CASTRES, M. SARRAUTE, M. KOZLOWSKY, M. LECINA, M. MARTY, Mme CHAPUS, Mme ALBERIDO, Mme THOMAS, Mme KOWALCZYK, M. JORDAN, M. CROUZET, M. BELONDRADE, Mme BARDOU, Mme REGNIER, Mme BARTHE, M. MOURAD, Mme RIVEL, M. CIAPPARA, Mme FORATO, Mme CONQUET, M. SOLER-ALCARAZ

EXCUSE : M. ICHE donne pouvoir à M. SOLER-ALCARAZ conformément aux dispositions de l'article L2121.20 du Code General des Collectivités Territoriales.

M. Florent GHISI est désigné comme Secrétaire de Séance

Monsieur Le Président expose :

Il appartient au Conseil Municipal d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice précédent, pour permettre sa reprise au budget. Cette reprise de résultat peut être anticipée avant le vote du compte administratif.

Vu les résultats provisoires de l'exercice 2025,

résultat d'exploitation 2025 :

Résultat antérieur reporté 40.000,00 €
RESULTAT DE L'EXERCICE 352.220,86 €

Constatant que le compte administratif provisoire présente un excédent d'exploitation de 392.220,86 €

résultat d'investissement 2025 :

résultat antérieur reporté : - 55.977,88 €
résultat d'investissement 2025 : + 501.896,29 €
solde des reports 2025 : - 568.487,58 €
besoin de financement : 122.568,57 €

Il est proposé au Conseil Municipal de décider d'affecter le résultat d'exploitation du budget annexe du Stationnement comme suit :

Affectation à l'investissement : **347.220,86 €**
Affectation en exploitation : **45.000,00 €**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- ADOPTE à l'unanimité les propositions ci-dessus énoncées

Et ont les membre présents signés après lecture ainsi que Monsieur Le Président.

Pour extrait certifié conforme :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

011-211100698-20260430-31284-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/05/2026
Publication : 11/05/2026

Le Maire,
Christophe BARTHÈS